



La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a complété dans son article 107, les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la collectivité.

INTRODUCTION

Le Maire, ordonnateur des dépenses et des recettes, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes et présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Le CGCT précise que le compte administratif de l'année N de la Commune doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

La commune de Langon dispose de 3 budgets :

- Le budget principal de la Commune
- Le budget annexe de la Régie municipale de l'eau
- Le budget annexe du Centre Culturel des Carmes

1. RAPPEL DU CONTEXTE

L'année 2021 est une année atypique marquée par une crise sanitaire internationale qui a engendré des conséquences néfastes sur le plan économique. Cette crise importante et inédite, caractérisée par des confinements successifs, a ralenti très fortement la production et donc la croissance.

La crise sanitaire a touché également la commune dans son fonctionnement. Les recettes ont été impactées par les ralentissements de services (cantine, garderie, stages d'arts plastiques, restaurant municipal et des personnes âgées, marchés de plein air... Les dépenses ont également diminué suite aux interruptions des services mais les coûts liés aux produits de désinfections et matériels (gants, masques, virucide, bactéricide, plexiglass) ont fortement augmenté. Mais la commune a poursuivi ses efforts d'investissement et son projet de ville.

2. LES PRIORITES DU BUDGET 2021

Les priorités qui avaient été retenues dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 étaient les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services et de l'accueil du public pendant la crise sanitaire
- Poursuivre le désendettement
- Renforcer la solidarité
- Aider les commerces de proximité suite à la crise économique
- Poursuivre l'accessibilité dans les bâtiments
- Rénover les bâtiments communaux (restaurant de l'école St Exupéry, local technique de la piscine municipale)
- Rénover la voirie

3. LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		2 363 857,41	633 983,38		633 983,38	2 363 857,41
Opérations de l'exercice	9 197 115,69	10 352 975,61	2 864 526,21	2 900 445,75	12 061 641,90	13 253 421,36
TOTAUX	9 197 115,69	12 716 833,02	3 498 509,59	2 900 445,75	12 695 625,28	15 617 278,77
Résultats de clôture		3 519 717,33	598 063,84			2 921 653,49
Restes à réaliser			736 868,11	690 975,00	736 868,11	690 975,00
TOTAUX CUMULES	9 197 115,69	12 716 833,02	4 235 377,70	3 591 420,75	13 432 493,39	16 308 253,77
RESULTATS DEFINITIFS		3 519 717,33	643 956,95			2 875 760,38

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

3.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT¹

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 332 048,36 €	3 175 530,00 €	2 473 148,70 €	26,89	6,05
CHAP 012 CHARGES PERSONNEL	4 667 333,17 €	4 969 712,00 €	4 813 293,55 €	52,33	3,13
CHAP 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 670,00 €		2 205,00 €	0,02	-17,42
CHAP 022 DEPENSES IMPREVUES		100 000,00 €			
CHAP 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 909 303,00 €			
CHAP 042 OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT	6 749 096,86 €	360 000,00 €	362 673,44 €	3,94	-94,63
CHAP 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 229 631,82 €	1 573 155,00 €	1 370 414,84 €	14,90	11,45
CHAP 66 CHARGES FINANCIERES	140 737,63 €	120 000,00 €	115 587,70 €	1,26	-17,87
CHAP 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	725,23 €	1 500,00 €	25 718,83 €	0,28	3 446,30
CHAP 68 DOTATIONS AUX PROVISIONS		105 800,00 €	34 073,63 €	0,37	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 122 243,07 €	12 315 000,00 €	9 197 115,69 €		-39,18

Suite à la crise sanitaire, globalement les dépenses réelles de fonctionnement avaient diminué en 2020. En 2021, les dépenses ont augmenté car les services de la collectivité ont pu reprendre une activité normale.

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNELS

Les charges de personnels représentent 54.50% des charges de la commune (hors opérations d'ordre).

La commune poursuit sa maîtrise de la masse salariale, entre 2020 et 2021, les charges de personnels ont augmenté de 3.13%, les évolutions de carrière impactant la rémunération à la hausse des agents.

¹ Le chapitre 011 – Charges à caractère général : Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement des structures et services (eau, électricité, chauffage, fournitures, entretien des bâtiments et voirie, assurances, fournitures scolaires...).

Le chapitre 012 – Charges de personnel : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Le Chapitre 014 - Atténuations de produits : il comprend par exemple les dégrèvements sur les logements vacants.

Le Chapitre 042 - Opérations d'ordre : Il s'agit des dotations aux amortissements et des opérations liées aux cessions.

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Il s'agit des dépenses afférentes au financement des services obligatoires (Services d'incendie et de secours, des ordures ménagères, des transports scolaires), des subventions versées aux associations et budgets annexes et le versement des indemnités aux élus.

Le chapitre 66 – Charges financières : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette.

Le chapitre 67 : Charges exceptionnelles : Il retrace les titres annulés sur l'exercice antérieur et des autres charges exceptionnelles.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT²

RECETTES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		2 363 857,41 €			
CHAP 013 ATTENUATION DE CHARGES	123 711,70 €	26 800,00 €	83 311,86 €	0,80	-32,66
CHAP 042 OPERATIONS D'ORDRE	4 318 320,82 €	20 000,00 €	44 795,90 €	0,43	-98,96
CHAP 70 PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	333 636,79 €	360 600,59 €	457 417,36 €	4,42	37,10
CH 73 IMPOTS ET TAXES	8 135 801,87 €	8 070 272,00 €	7 948 248,88 €	76,77	-2,31
CHAP 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 236 944,68 €	1 115 900,00 €	1 401 162,94 €	13,53	13,28
CHAP 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	289 608,34 €	290 400,00 €	320 859,81 €	3,10	10,79
CHAP 76 PRODUITS FINANCIERS	1 242,24 €	500,00 €	510,41 €	0,00	-58,91
CHAP 77 PRODUIT EXCEPTIONNELS	2 108 065,65 €	76 670,00 €	96 668,45 €	0,93	-95,41
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 547 332,09 €	12 325 000,00 €	10 352 975,61 €		-37,43

Les principales recettes de la commune ont connu une augmentation en 2021 suite à la reprise des services (cantine, garderie, arts plastiques, marché de plein air, restaurant municipal), les taxes ont également subi une augmentation (taxe d'aménagement et taxe sur la consommation d'électricité) pour retrouver un niveau « normal ».

LES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'impositions demeurent inchangés et la municipalité souhaite poursuivre cet engagement.

- **Vote pour l'année 2022 ainsi qu'il suit les taux des contributions directes locales, sans augmentation par rapport à l'exercice précédent :**

	Taux communal	Taux départemental	Total
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23,40%	17,46%	40,86%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	54,89%		54,89%

EPARGNE BRUTE (CAF) ET EPARGNE NETTE

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cette capacité d'autofinancement doit permettre de couvrir en priorité le remboursement de la dette en capital et, au-delà, les dépenses d'équipements.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette permet de chiffrer, après remboursement du capital des emprunts, les réserves disponibles pour financer les dépenses d'équipement.

En 2021, la CAF brute était de 1 549 000€ et la CAF nette représentait 943 000€.

² Le chapitre 013 – Atténuation de charges : ce chapitre comprend les remboursements des rémunérations et charges du personnel non titulaire suite aux arrêts maladie et accident de travail.

Le chapitre 042 – Opérations d'ordre : ce sont les opérations liées aux cessions et les travaux en régie (ce sont les travaux réalisés par le personnel communal et valorisés en investissement).

Le chapitre 70 – Produit des services du domaine et ventes : est enregistré à ce chapitre le montant des ventes (achat de concession dans les cimetières), prestations de services (services de restauration, garderie) et produits afférents aux activités annexes (redevance d'occupation du domaine public, piscine municipale).

Le chapitre 73 – Impôts et taxes : ce chapitre concerne principalement la fiscalité directe locale, l'attribution de compensation (versée par la Communauté de Communes suite au transfert de compétence et à la taxe professionnelle), la taxe sur la consommation finale d'électricité et la taxe sur les droits de mutation.

Le chapitre 74 – Dotations et participations : ce sont principalement les dotations de l'état (dotation forfaitaire et de solidarité rurale, les compensations au titre des exonérations).

Le chapitre 75 – Revenus des immeubles : sont inscrits à ce chapitre les revenus liés aux loyers communaux.

Le chapitre 76 – Produits financiers : ils sont issus de parts sociales détenues par la commune.

Le chapitre 77 – Produits exceptionnels : ce sont les cessions et les annulations des admissions en non-valeur.

3.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle regroupe toutes les dépenses impactant la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels et des travaux sur des structures existantes ou en cours de création.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT³

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		633 983,38 €			
CHAP 020 DEPENSES IMPREVUES		50 000,00 €			
CHAP 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	4 318 320,82 €	20 000,00 €	44 795,90 €	1,56	-98,96
CHAP 10 DOTATIONS FONDS DIV ET RESERVES	0,00 €				
CHAP 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			468 344,00 €	16,35	
CHAP 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	671 170,17 €	610 000,00 €	606 324,26 €	21,17	-9,66
CHAP 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 506,80 €	147 937,12 €	22 856,10 €	0,80	69,22
CHAP 204 SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		17 600,00 €			
CHAP 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 275 050,73 €		1 722 205,95 €	60,12	-24,30
CHAP 23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 443,17 €	3 484 648,50 €			-100,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 280 491,69 €	4 964 169,00 €	2 864 526,21 €		-60,65

La commune a poursuivi ses investissements malgré la conjoncture et a réussi à réaliser pour plus de 1 700 000€ de dépenses d'équipements. Elle a ainsi rénové sa voirie (Bd Léon Blum, aménagement accès ponton, peinture routière...) a continué sa campagne d'amélioration de l'éclairage public, des espaces verts et d'achats divers de matériels pour les services.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT⁴

RECETTES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 909 303,00 €			
CHAP 024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
CHAP 040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 749 096,86 €	360 000,00 €	362 673,44 €	12,50	-94,63
CHAP 10 DOTATIONS FONDS DIV ET RESERVES	1 998 538,71 €	982 628,00 €	1 135 746,57 €	39,16	-43,17
CHAP 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	977 862,16 €	432 838,00 €	892 534,05 €	30,77	-8,73
CHAP 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	350,00 €	1 270 000,00 €	500 000,00 €	17,24	142 757,14
CHAP 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
CHAP 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 001,11 €	9 400,00 €	9 491,69 €	0,33	5,45
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 734 848,84 €	4 964 169,00 €	2 900 445,75 €		-70,21

³ Le chapitre 040 – Opérations d'ordres : ce sont les opérations liées aux cessions et les travaux en régie (ce sont les travaux réalisés par le personnel communal et valorisés en investissement).

Le chapitre 16 – Emprunts : il concerne le remboursement du capital de la dette.

Le chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : ce chapitre concerne des frais d'études, des frais de réalisation de documents d'urbanisme, des achats de logiciel.

Le chapitre 21 – Immobilisations corporelles : il correspond aux principaux travaux de la commune.

Le chapitre 23 – Immobilisations en cours : il correspond aux travaux non terminés au cours de l'exercice.

⁴ Le chapitre 040 - Opérations d'ordre : Il s'agit des dotations aux amortissements et des opérations liées aux cessions.

Le chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves : il comprend le Fond de Compensation de la TVA, la taxe d'aménagement et l'article 1068, qui est reporté de l'exercice précédent pour couvrir le besoin de financement des investissements.

Le chapitre 13 – Subventions d'investissement : ce sont les subventions versées principalement par l'Etat, la Région et le Département pour les travaux menés par la commune.

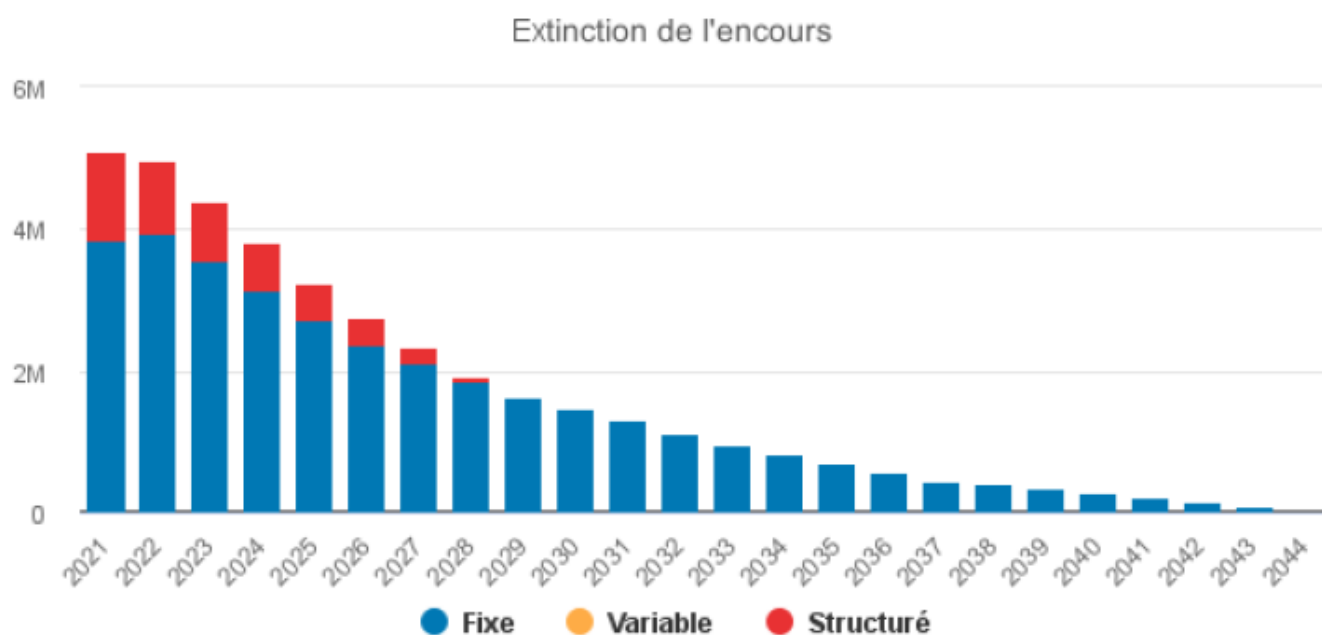
Le chapitre 16 – Emprunts : représente les emprunts réalisés au cours de l'exercice.

Le chapitre 27 – Autres immobilisations financières : remboursement de prêts (partie capital)

Les recettes d'investissement ont légèrement diminué en 2021 grâce au versement progressif des subventions des projets.

La commune a également contracté un prêt de 500 000€ afin de financer ses travaux d'investissement.

NIVEAU D'ENDETTEMENT ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT



Le remboursement du capital de la dette s'élève à 605 249.72€ avec une charge d'intérêts de 121 922.16€

Le profil d'extinction de la dette est favorable à la collectivité. La commune n'a contracté aucun emprunt toxique.

Sur 15 prêts, 10 sont à taux fixe et 5 seulement sont à des taux structurés.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 est de 4 989 085.24€.

Au niveau de la capacité de désendettement, il s'agit de savoir en combien d'années la commune est en mesure de rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut.

Une capacité de désendettement inférieure à 5 ans est un signe d'endettement faible, entre 5 et 10 c'est un signe d'endettement moyen, entre 10 et 15 est un signe d'endettement fort et au-dessus de 15 il est considéré comme alarmant.

Le ratio pour la collectivité pour 2021 est de 3.2 années, ce qui démontre un endettement faible. La moyenne pour les communes de même strate est de 5,2 années.

LES PRINCIPAUX RATIOS

Informations financières – ratios (2)		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 161.00
2	Produit des impositions directes/population	524.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 355.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	227.00
5	Encours de dette/population	659.00
6	DGF/population	124.00

4. LE BUDGET DE LA REGIE MUNICIPALE DE L'EAU

4.1. LA SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES D'EXPLOITATION

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	435 079,11 €	568 300,00 €	390 388,67 €	42,14	-10,27
CHAP 012 CHARGES PERSONNEL	242 824,84 €	261 215,00 €	247 999,69 €	26,77	2,13
CHAP 022 DEPENSES IMPREVUES		30 000,00 €			
CHAP 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		198 955,34 €			
CHAP 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	129 951,64 €	152 000,00 €	151 017,56 €	16,30	16,21
CHAP 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 377,56 €	49 200,00 €	22 309,01 €	2,41	4,36
CHAP 66 CHARGES FINANCIERES	1 575,94 €	3 579,66 €	1 451,95 €	0,16	-7,87
CHAP 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 581,01 €	52 750,00 €	19 696,37 €	2,13	-12,77
CHAP 68 PROVISIONS		134 000,00 €	93 481,11 €	10,09	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	853 390,10 €	1 450 000,00 €	926 344,36 €		8,55

Les dépenses d'exploitation du service de l'eau ont baissé cette année au niveau des achats d'équipements et des petits travaux.

LES RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		618 025,42 €			
CHAP 013 ATTENUATION DE CHARGES					
CHAP 042 OPERATIONS D'ORDRE	56 365,42 €	51 000,00 €	57 717,41 €	5,92	2,40
CHAP 70 PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	889 370,16 €	780 974,58 €	911 898,46 €	93,56	2,53
CHAP 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 429,80 €		1 444,50 €	0,15	1,03
CHAP 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,58 €		1,14 €	0,00	-27,85
CHAP 77 PRODUIT EXCEPTIONNELS	8 232,85 €		3 579,79 €	0,37	-56,52
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	955 399,81 €	1 450 000,00 €	974 641,30 €		2,01

Les recettes réelles ont subi une légère augmentation, la vente d'eau augmenté de 2.53%

4.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		246 517,85 €			
CHAP 020 DEPENSES IMPREVUES		20 000,00 €			
CHAP 040 OPERATIONS D'ORDRE	56 365,42 €	51 000,00 €	57 717,41 €	15,44	2,40
CHAP 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 000,00 €	11 000,00 €	10 000,00 €	2,68	0,00
CHAP 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 575,00 €	5 575,00 €	1,49	
CHAP 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	378 046,56 €	410 518,15 €	300 411,41 €	80,39	-20,54
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	444 411,98 €	747 611,00 €	373 703,82 €		-15,91

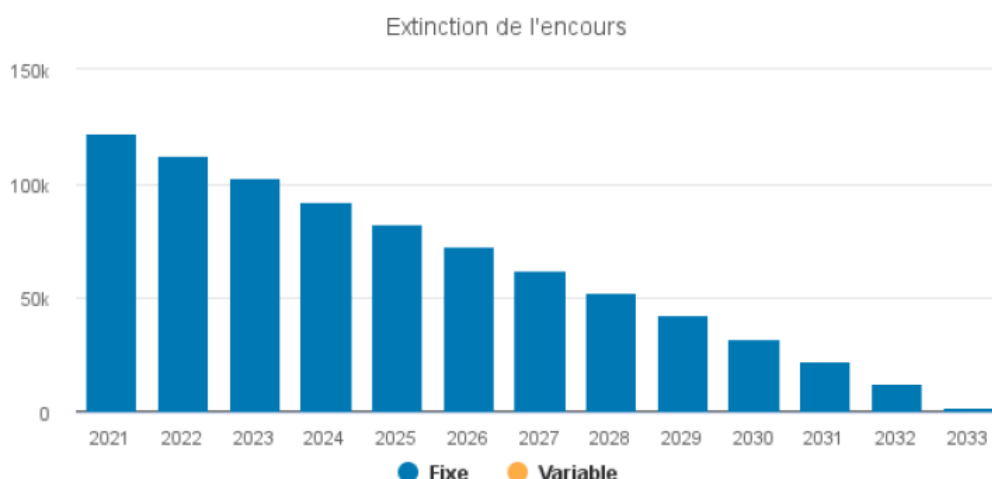
Le service de l'eau a pu poursuivre ses travaux engagés (renouvellement des branchements plomb, équipements des stations, matériels).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
CHAP 021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		198 955,34 €			
CHAP 040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	129 951,64 €	152 000,00 €	151 017,56 €	30,97	16,21
CHAP 10 DOTATIONS FONDS DIV ET RESERVES	31 920,53 €	336 655,66 €	336 655,66 €	69,03	954,67
CHAP 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
CHAP 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		60 000,00 €			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	161 872,17 €	747 611,00 €	487 673,22 €		201,27

Les recettes d'investissement sont composées de l'excédent capitalisé et des amortissements (opérations d'ordre). Sans subventions, le service a donc financé ses dépenses d'équipements par ses ressources propres.

DETTE DE L'EAU



Le remboursement du capital de la dette s'élève à 10 000€ avec une charge d'intérêts de 1 472.50€

Le profil d'extinction de la dette est favorable au service. La régie municipale de l'eau n'a contracté qu'un emprunt.

Le capital restant dû au 31 décembre 2020 est de 112 500€.

5. LE BUDGET DU CENTRE CULTUREL DES CARMES

5.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	119 796,84 €	212 031,16 €	124 467,40 €	28,00	3,90
CHAP 012 CHARGES PERSONNEL	291 707,38 €	312 035,00 €	289 583,61 €	65,14	-0,73
CHAP 022 DEPENSES IMPREVUES		1 500,00 €			
CHAP 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 499,84 €			
CHAP 042 OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 277,80 €	7 000,00 €	6 842,34 €	1,54	-17,34
CHAP 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 001,31 €	9 200,00 €	9 002,37 €	2,03	0,01
CHAP 66 CHARGES FINANCIERES		200,00 €			
CHAP 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 978,97 €	17 300,00 €	14 656,79 €	3,30	33,50
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	439 762,30 €	561 766,00 €	444 552,51 €		1,09

En 2020, le Centre Culturel des Carmes a subi fortement la crise sanitaire avec l'arrêt prolongé de la saison culturelle. En 2021, les spectacles ont pu reprendre progressivement, les dépenses sont donc en hausse.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		26 765,20 €			
CHAP 013 ATTENUATION DE CHARGES	17 019,93 €		8 823,48 €	1,96	-48,16
CHAP 70 PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	37 072,18 €	25 000,80 €	28 916,51 €	6,43	-22,00
CHAP 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	390 000,00 €	510 000,00 €	412 000,00 €	91,59	5,64
CHAP 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,59 €		0,94 €	0,00	-40,88
CHAP 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	119,75 €		90,00 €	0,02	-24,84
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	444 213,45 €	561 766,00 €	449 830,93 €		1,26

Les recettes de fonctionnement ont été impactées par la réouverture progressive de la salle de spectacle, la billetterie ayant perdu plus de 22% de vente.

5.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
CHAP 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 967,34 €	19 282,00 €	10 421,00 €	100%	109,79%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 967,34 €	19 282,00 €	10 421,00 €		109,79%

Le Centre Culturel a investi dans des tribunes télescopiques et dans des présentoirs pour la salle de spectacle

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES					
CHAPITRES	CA 2020	BU 2021	CA 2021	Part dans CA %	Evolution CA %
CHAP 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		9 782,16 €			
CHAP 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 499,84 €			
CHAP 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	8 277,80 €	7 000,00 €	6 842,34 €	100,00	-17,34
CHAP 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				0,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 277,80 €	19 282,00 €	6 842,34 €		-17,34

Les recettes du Centre Culturel en investissement sont des opérations d'ordre, ce sont les amortissements des équipements achetés antérieurement.

6. MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (ET DES BUDGETS ANNEXES)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 018 915,03	4 129 152,26	783 441,34	1 106 321,43
RECETTES	6 018 915,03	3 404 743,47	690 975,00	1 923 196,56
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 422 286,17	10 568 012,56	0,00	3 854 273,61
RECETTES	14 422 286,17	14 786 095,87	0,00	-363 809,70
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 441 201,20	14 697 164,82	783 441,34	4 960 595,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 441 201,20	18 190 839,34	690 975,00	1 559 386,86

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Au total, les budgets de la commune (principal, service de l'eau et Centre Culturel des Carmes) réalisent 27 233 607.01€ de dépenses et 30 240 819.61€ de recettes.